06 MAI 2002 *008928







POUR DE BONNES PRATIQUES AGRICOLES

BRETAGNE

Bulletins Techniques des Stations d'Avertissements Agricoles n°04 du 02 mai 2002 - 2 pages

Cultures Légumières
lutte raisonnée

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR

Les populations de pucerons verts sont observées à des niveaux très faibles.
Globalement peu importantes, les populations de pucerons noirs sont réparties de façon hétérogène. Dans certaines parcelles où les pucerons noirs étaient présents la semaine dernière on note une diminution du nombre de spécimens. Ailleurs, ils sont très peu nombreux, voire absents.
Le parasitisme par les champignons entomophtorales (pucerons mycosés) et par les micro-hyménoptères (pucerons momifiés) est présent, en particulier dans les parcelles attaquées par les pucerons.
Les prédateurs sont un peu moins présents : on remarque quelques punaises anthocorides.
Globalement, il est inutile d'intervenir, la régulation des faibles populations de pucerons est assurée par le parasitisme bien présent et la prédation.

FINISTERE

Globalement, les populations de pucerons verts et de pucerons noirs sont présentes à des niveaux faibles. Pour quelques parcelles, les pucerons noirs peuvent infester très localement certains capitules. Les quelques populations de pucerons verts plus importantes observées pour de rares parcelles sont bien régulées par le parasitisme, essentiellement grâce aux champignons entomophthorales (pucerons mycosés). Les prédateurs sont essentiellement représentés par des punaises anthocorides.
Il est inutile d'intervenir, la régulation des populations de pucerons verts est assurée par le parasitisme bien présent. Les prédateurs devraient réguler les populations de pucerons noirs peu importantes.

ILLE ET VILAINE

Les populations de pucerons verts restent à des niveaux très faibles. Les pucerons noirs sont absents. Le parasitisme par les champignons entomophthorales (pucerons mycosés) et par les micro-hyménoptères (pucerons momifiés) est présent. Les prédateurs sont en particulier représentés par des punaises anthocorides.
Il est inutile d'intervenir, la régulation des faibles populations de pucerons est assurée par le parasitisme et les quelques prédateurs présents.

POMME DE TERRE

MILDIOU

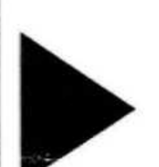
COTES D'ARMOR

Des foyers sont observés après débâchage de la parcelle. Ailleurs, des symptômes sont présents dans certaines parcelles débâchées allant de quelques folioles à quelques pieds attaqués. Les fructifications sont peu ou pas présentes.
Néanmoins, des parcelles débâchées sont encore indemnes de symptômes.
D'après nos modèles épidémiologiques, des risques de contamination sont constatés avec les conditions climatiques actuelles en particulier les pluies de ces derniers jours.

FINISTERE

Des symptômes sont observés dans l'ensemble des secteurs de production du Finistère.
Des foyers sont tout de même notés en plus grand nombre dans le secteur de Ploudalmézeau et du Conquet. Les fructifications sont moins remarquées.
D'après nos modèles épidémiologiques, des risques de contamination sont constatés avec les conditions climatiques actuelles en particulier les pluies de ces derniers jours.

Prochain bulletin : 07 mai 2002



Pomme de terre :
Maintenir la protection mildiou
Note sur la lutte contre le mildiou.
Artichaut :
Peu de pucerons. Parasitisme efficace.
Chou :
Activité importante des mouches.

Situation sanitaire mildiou des parcelles de pommes de terre suivies dans les Côtes d'Armor, le Finistère, et l'Ille et Vilaine

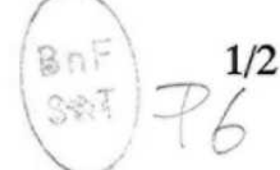
Région	classe	1 pas de symptômes	2 Qq symptômes pas de foyers	3 Foyer(s) constitué(s)
22	Côtes d'Armor	nombreuses parcelles	nombreuses parcelles	quelques parcelles
29	St Pol de Léon	rares parcelles	nombreuses parcelles	quelques parcelles
	Le Conquet	rares parcelles	nombreuses parcelles	nombreuses parcelles
	Ploudalmézeau	rares parcelles	nombreuses parcelles	nombreuses parcelles
35	Ille et Vilaine	La plupart des parcelles	plusieurs parcelles	rares parcelles

DRAF Bretagne
Service Régional de la Protection des Végétaux
B.P. 60116
35701 RENNES CEDEX

Imprimé à la station D'Avertissements Agricoles de Rennes
Directeur gérant : H. MARZIN
Publication périodique
C.P.P.A.P n°528 AD
ISSN n°1167-2382

© SPV Toute reproduction même partielle est soumise à notre autorisation

D 34° J 43158



ILLE ET VILAINE

Les parcelles débâchées sont pour la plupart indemnes de symptômes.
Des attaques localisées sont tout de même observées sur tiges, feuilles et folioles de quelques pieds épars dans certaines parcelles.
Pas d'évolution importante par rapport à la semaine dernière.
D'après nos modèles épidémiologiques, des risques de contamination sont constatés avec les conditions climatiques actuelles en particulier les pluies de ces derniers jours.

Préconisations pour les trois départements :

TERMINEZ LE DEBACHAGE DES PLANTATIONS (3 semaines au plus tard après la levée).
Après débâchage, en l'absence de symptôme, intervenez préventivement avec un fongicide de contact (à base de mancozèbe...). En cas de présence de mildiou, préférez des fongicides haut de gamme (à base de cymoxanil, fluazinam, propamocarbe...). En cas de foyers bien développés, réintervenir 3 jours plus tard en alternant les produits.
IL EST IMPERATIF D'INTERVENIR JUSTE APRES LE DEBACHAGE CAR LES FOYERS DEVELOPPES SOUS LES BACHES SONT UNE SOURCE D'INNOCULUM POUR LES PARCELLES AVOISINANTES.
En l'absence de symptôme pour les parcelles cultivées sans bâche et dans lesquelles la végétation est développée, intervenir préventivement (fongicide de contact).

CHOU

MOUCHE DU CHOU

FINISTERE - COTES D'ARMOR – ILLE ET VILAINE

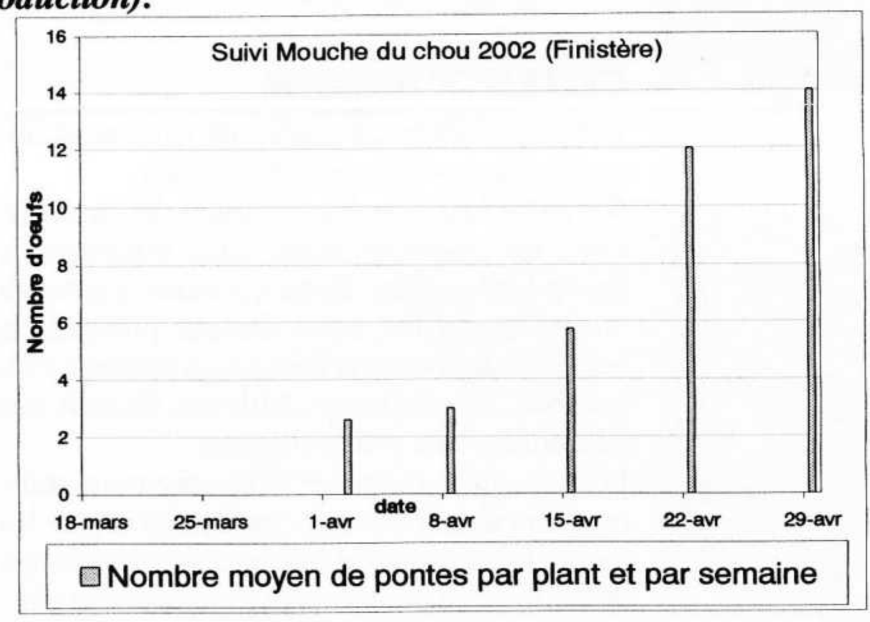
L'activité des mouches du chou continue de s'intensifier dans les trois départements. Les seuils de traitement sont dépassés pour une majorité de parcelles. Pour le Finistère, on observe une plus forte activité à l'est du département (en moyenne 20 œufs par pied) qu'à l'ouest (en moyenne 8 œufs par pied).
Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement à la surface du sol.
D'une manière générale, les plantations sont à protéger. Pour les plantations récentes non protégées ou les plantations de plus de 20 jours issues de semences traitées, prévoir un traitement localisé des plants (enfouir les produits de traitement de sol). Pour les plants traités avant plantation (traitements des plaques) ou pour les traitements de sol, la durée de protection est de 5 à 6 semaines. Dans ce cas, n'intervenir que si ce délai est dépassé.

CULTURES BIOLOGIQUES

CHOU

MOUCHE DU CHOU

Les données d'observation sur l'activité des mouches du chou sont également valables pour la rubrique Cultures Biologiques (réseau d'observation comprenant également des parcelles conduites en agriculture biologique).
La détermination des pics d'activité doit permettre une meilleure gestion de la protection par bâchage des pépinières ou des plantations (seul moyen de lutte autorisé et efficace pour ce mode de production).



FINISTERE - COTES D'ARMOR – ILLE ET VILAINE

Surveillez vos parcelles en observant les éventuelles pontes à la surface du sol aux pieds des plants (œufs blancs). Si les œufs ne sont pas visibles, grattez doucement à la surface du sol.
Prévoir une protection des plantations par bâchage.

ARTICHAUT

PUCERONS

COTES D'ARMOR - FINISTERE

Globalement, l'ensemble des populations de pucerons reste à des niveaux faibles. Pour la plupart des parcelles, on observe une baisse des pucerons verts et une légère augmentation des pucerons noirs. L'activité du parasitisme est bien présente, essentiellement grâce aux champignons entomophthorales (pucerons mycosés) et, dans une moindre mesure, grâce aux micro-hyménoptères (pucerons momifiés). Quelques prédateurs sont présents (punaises anthocorides et larves de syrphe principalement).

POMME DE TERRE

MILDIOU

COTES D'ARMOR – FINISTERE – ILLE ET VILAINE

Les premiers traitements préventifs sont à prévoir pour les parcelles les plus développées.